

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : Le 8 septembre 2008

Objet : Déclaration d'Utilité Publique du prolongement de la ligne B du métro de Stade de Gerland à Oullins Gare

Le SYTRAL a décidé d'engager la réalisation du prolongement de la ligne de métro B depuis la station Stade de Gerland jusqu'à la gare d'Oullins.

Un arrêté préfectoral en date du 28 juillet 2008 a déclaré d'utilité publique ce projet d'extension de la ligne B.

Une phase d'enquête publique s'est déroulée en janvier et février 2008 en Mairie Centrale de Lyon, Mairie du 7^{ème} arrondissement, Mairie d'Oullins et au siège du SYTRAL afin de recueillir les observations du public.

Le commissaire enquêteur désigné par le président du tribunal administratif a rédigé les conclusions de cette enquête et a émis un avis favorable à la réalisation du projet.

Ce projet répond à une attente de la population et offrira un service de qualité, rapide, confortable, moderne, fiable et respectueux de l'environnement, en s'inscrivant dans une logique de développement durable, limitant l'usage des véhicules particuliers.

Il apparaît donc que le prolongement de la ligne B du métro depuis la station terminus de Gerland avec création d'un pôle multimodal au droit de la future station de métro Oullins Gare est d'utilité publique.

Ce prolongement de ligne va permettre d'améliorer de façon très significative la desserte en transport en commun du territoire situé au Sud Ouest de Lyon. La mise en service est prévue pour 2013, et des études figurent au nouveau plan de mandat du SYTRAL prenant en compte une extension future vers Oullins Centre, le pôle hospitalier Lyon Sud et le futur tronçon Ouest du périphérique.